

Image not found or type unknown



## qui a le droit de passage dans une servitude??

Par **calinous**, le **25/03/2009** à **19:58**

voilà, mes parents ont un droit de passage par l arriere de leur habitation , et ils ont une entrée par devant, cela fait 40 ans qu il utilisent ce passage,ainsi que famille et amis, aujourd hui les voisins veulent interdire le passage a notre famille il n y a que mes parents qui doivent passés .mes freres et soeurs et amis nous ne pouvont plus passées. ce voisin a t il le droit de nous interdire ce droit de passage??est-il vrai qu'il n y a que mes parents qui doivent passées?? sur le plan il y a bien une servitude.cela fait plus de 40 ans quelle exciste.